



La FRAPNA dénonce des problèmes locaux de pollution agricole de l'eau

par [Florent Breuil](#) | Thématique: [Eau](#) | Rubrique: [Contributions](#)

Une conférence de presse du Réseau Eau FRAPNA sera organisée le vendredi 9 mars - 11h30 à la FRAPNA Région - 17 rue Jean Bourgey - Villeurbanne (métro Gratte Ciel)

Lors de cette conférence de presse, le Réseau Eau FRAPNA présentera des problèmes locaux de pollution agricole de l'eau, ses actions en justice, la révision des « zones sensibles », les débats en cours au niveau européen sur les pesticides, ses propositions pour mieux protéger l'eau potable dans le projet engagé de révision du SDAGE Rhône-Méditerranée, et ses propositions pour aller vers une agriculture rhônalpine respectueuse de l'environnement, créatrice d'emplois, et productrice d'aliments qui ne compromettent pas notre santé.

Les associations du Réseau Eau de la FRAPNA, des départements de Rhône-Alpes, constatent des problèmes de pollution généralisée de nitrates et de pesticides. Une majorité de nos rivières sont contaminées. 45 substances y ont été trouvées. L'eau « potable » ne l'est pas. La FRAPNA et Que Choisir ont déjà obtenu une première condamnation au tribunal pour la distribution d'eau contaminées par les pesticides.

Les agriculteurs polluent, mais ne paient pas la gestion de l'eau. 86% des redevances des Agences de l'Eau sont portées par le consommateur, et 1% par l'agriculture. La révision de la Loi sur l'Eau fin 2006 n'a rien amélioré. Le même consommateur assure par les subventions publiques plus de la moitié des revenus de l'agriculture.

La FRAPNA attend des propositions fortes pour lutter contre nitrates et pesticides dans le cadre du projet de SDAGE et restera attentive à ce que ces enjeux ne soient pas sous-évalués"

Après la condamnation de la France par l'Europe pour pollution aux nitrates en Bretagne, contraint enfin d'agir, l'Etat a demandé aux agriculteurs de polluer moins. Leur réaction fin février 2007, saccager les locaux de l'association régionale Eaux et Rivières.

La révision des « zones vulnérables » aux nitrates est en cours en Rhône-Alpes (territoires où les eaux sont polluées et un plan de réduction des pollutions agricoles est obligatoire, en application de la Directive Européenne 1991/676). Une partie importante de Rhône-Alpes est déjà classée, du fait de la contamination généralisée des eaux. La FRAPNA demande l'ajout de 13 zones supplémentaires, où la pollution aux nitrates est également constatée.

Les liens connexes

-  [la dépêche sur Médiaterre](#)
-  [Site de la FRAPNA](#) (217 hits)

modéré par fbreuil